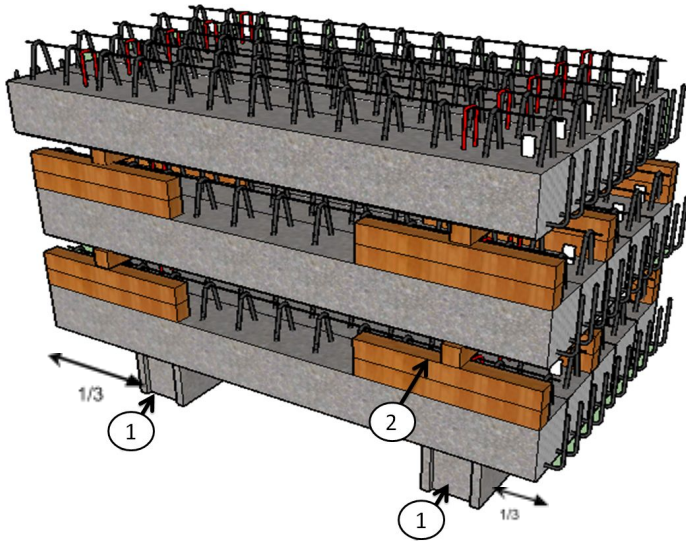


I. Règles d'or du stockage



→ Les PBSE doivent être stockées sur des parpaings (pleins de préférence). Laisser $\frac{1}{3}$ de la longueur de la PBSE à chaque bout (1)

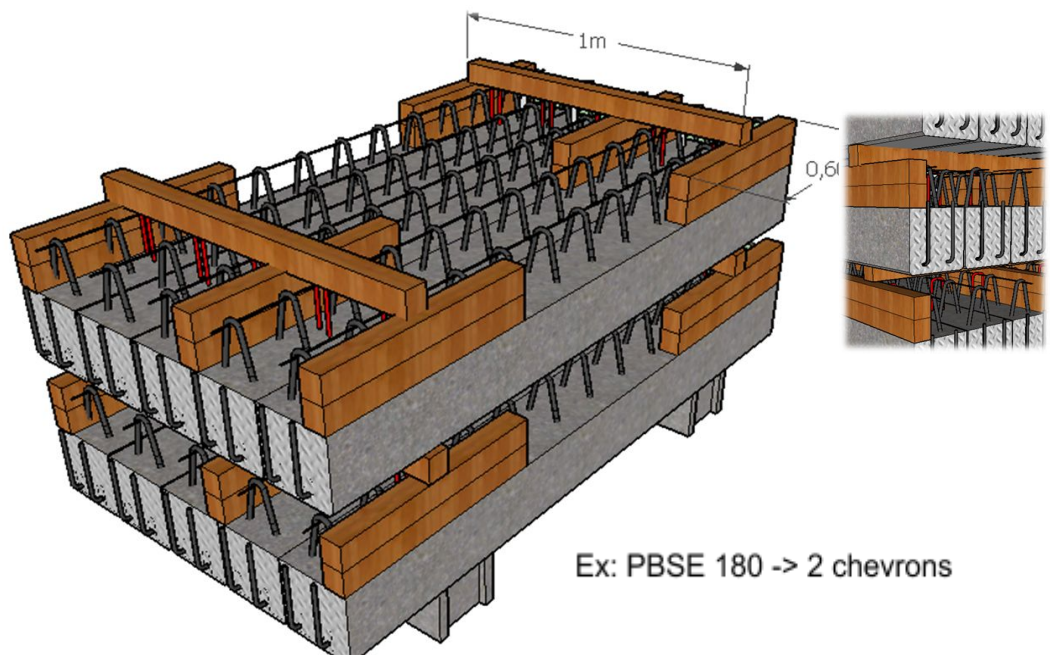
→ Chaque étage de produits doit être séparé par un alignement de chevrons (2)
**

→ Le rangement des produits doit se faire par désignation. Eviter de mélanger plusieurs désignations sur le même stockage

** Remarque sur les chevrons :

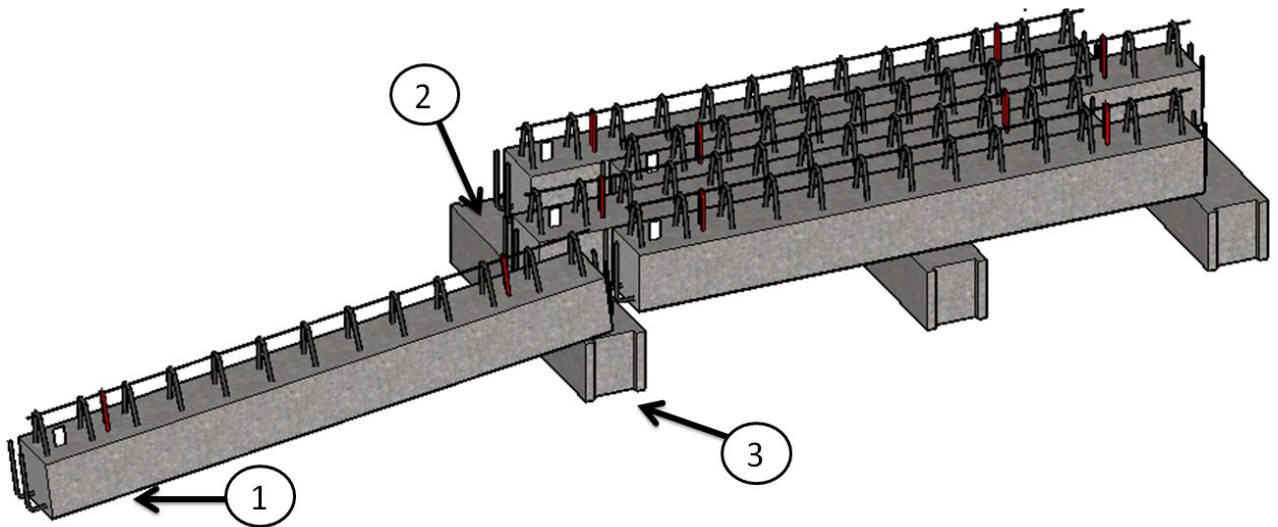
PBSE \leq 4 mètres
2 chevrons

PBSE \geq 4 mètres
3 chevrons (dont 1 dans le milieu)



Ex: PBSE 180 -> 2 chevrons

II. Ce qu'il ne faut pas faire !



- Ne pas avoir un about au sol et un autre sur un parpaing (1)
- Avoir des poutres non-alignées ou pas rangées par désignation (2)
- Ne pas avoir d'appui sur un des abouts (3)

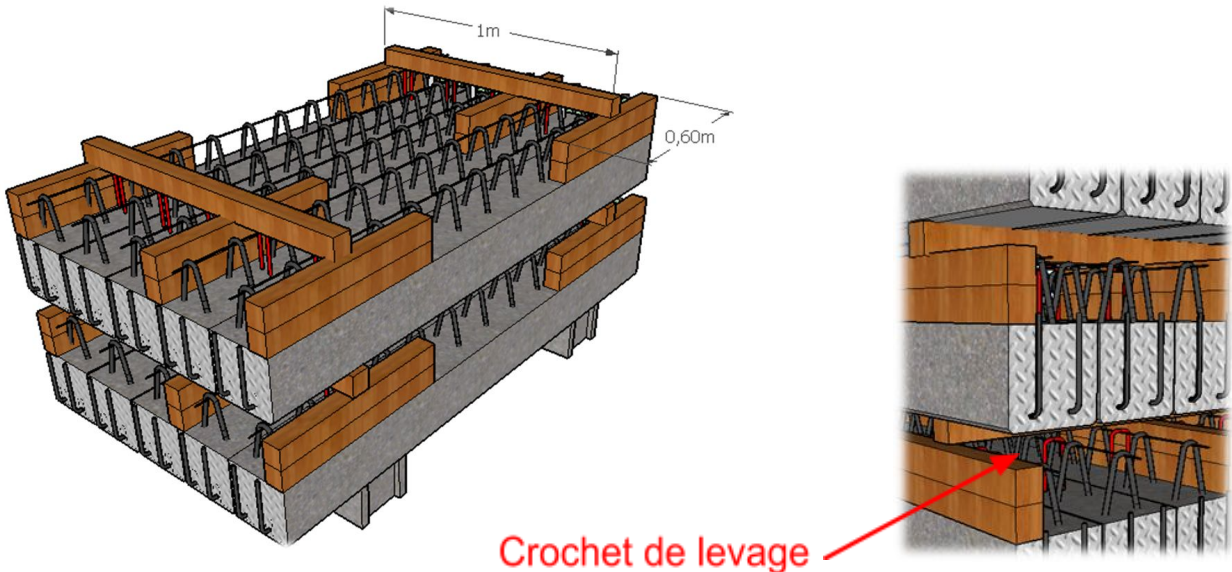


Ne pas utiliser des produits abîmés

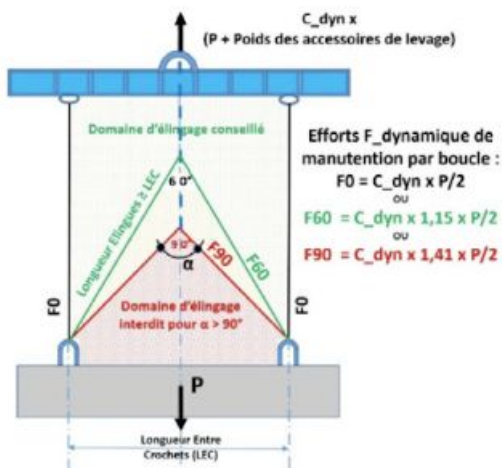
(exemple : arrête cassée / about éclaté...)



III. Manutention



Lors de la manutention des poutres, il est **impératif d'utiliser les crochets de levage (boucles)** identifiés en rouge sur les représentations CAO.



L'angle maximal d'élingage au sommet conseillé est de 60° . A titre exceptionnel, cet angle peut être **au maximum** de 90° . Toute manutention sera précédée d'une mise en charge provisoire et d'une observation permettant de limiter les impacts d'une défaillance soudaine :

- levage de quelques décimètres en la maintenant une minute au moins au dessus de ses appuis;
- observation à distance, de son comportement notamment autour des boucles (fissuration voir début d'arrachement suivant l'état de maturation du béton) en partie inférieure entre points de levage et en partie supérieure dans les zones en porte-à-faux ;
- Observation de la stabilité à l'horizontale de la poutre.

Les manoeuvres d'engins de levage doivent être réalisées en douceur, les élingues devant être tendues avant de lever une poutre (micro-vitesse). Les accessoires de levage doivent être conformes aux règles de sécurité en vigueur.